

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 30/09/2024 - 129863 - 2023 B 41492 - 888 819 257 - AB ENERGIE

AB ENERGIE
Société par actions simplifiée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 8 rue du Belloy
75016 Paris
888 819 257 RCS Paris

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 6 SEPTEMBRE 2024**

L'An Deux Mille Vingt Quatre
Le 6 septembre
A 11 heures 30

Les associés de la société AB ENERGIE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Sont présents :

La société MS, propriétaire de 45 actions
La société AZ, propriétaire de 45 actions
La société MCP ENERGY, propriétaire de 10 actions

Le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par l'article 26 du règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur au sens de l'article R. 227-1-1 du Code de commerce.

L'Assemblée est présidée par Monsieur David SADA, Président.

Les sociétés MS et AZ, associés représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Les associés présents possèdent 100 actions sur les 100 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

DS LA MS X

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur David SADA de ses fonctions de Président, nomme en qualité de nouveau Président, pour une durée illimitée :

Monsieur Laurent SITBON

Né le 24 janvier 1970 à Paris 13^{ème}

De nationalité française

Demeurant 89 avenue de Wagram 75017 Paris

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau ainsi que le nouveau Président.

Le Président
David SADA



Un scrutateur
Société MS



Un scrutateur
Société AZ



Le nouveau Président
Laurent SITBON

